



## Melon

**N°16**  
**14/08/2019**



### Animateur filière

Jean-Michel LHOTE  
**ACPEL**  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Melon Edition Nord  
Nouvelle-Aquitaine N°X  
du JJ/MM/2018 »



## Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

- **Situation générale** : récolte des parcelles de plein champ (volumes inégaux suivant les situations).
- **Mildiou** : pour cette semaine, le modèle calcule un risque en augmentation sensible. Dans des situations à risque, quelques taches ont été observées.
- **Cladosporiose** : présence de symptômes sur fruits en récolte. Les conditions climatiques actuelles sont favorables (quelques pluies et des températures fraîches la nuit).
- **Bactériose** : des symptômes de bactériose sont observés depuis plus d'une semaine. La période actuelle (pluies et températures minimales fraîches) est à risque.
- **Oïdium** : pas de symptôme significatif d'observé. A surveiller sur des variétés sensibles.
- **Fusariose** : de nouveaux foyers, plus ou moins sévères, viennent d'être repérés sur l'ensemble du bassin.
- **Virus** : confirmation de symptômes de viroses (quelques parcelles concernées). La fréquence et l'intensité sont encore faibles.
- **Taupins** : quelques fruits touchés, d'intensité faible sur une parcelle à la récolte.
- **Corbeaux et rongeurs** : de nombreux fruits perforés ou grignotés.

### Note Abeilles

**Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis***

**Lien vers liste actualisée moyens de biocontrôle**

**Une plante à surveiller : l'Ambroisie**

## Situation générale

Les parcelles de plein champ ont débuté. Les situations sont assez disparates, mais les rendements semblent inférieurs aux années précédentes (des calibres parfois faibles ou des accroches plus limitées). En lien avec la qualité des enracinements, on peut également noter de fortes disparités au niveau du développement des plantes en plein-champ (et des qualités variables des accroches). Suite aux dernières conditions météorologiques et la fraîcheur matinale, la situation sanitaire a tendance à se dégrader (bactériose notamment).

## Maladies

### • Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)

Il n'est pas noté de foyer significatif. Cependant quelques tâches ont pu être observées (de façon encore éparses). Malgré la poursuite de conditions climatiques un peu plus fraîches (notamment les minimales), le risque mildiou, calculé par le modèle de prévision des risques MILMel® (DGAL/Ctifl), est en progression sensible en comparaison de la semaine précédente.

Avec les données de stations météorologiques, le modèle de prévision des risques MILMel® (DGAL/Ctifl) calcule des niveaux de risque. Ce risque existe et est variable suivant les secteurs et les semaines de plantation :

Plantation	Calculs MILMel® au 14 août 2019			
	Mirebeau (86)	Monts sur Guesnes (86)	Arces sur Gironde (17)	Criteuil La Magdeleine (16)
S19	Elevé	Moyen	Très élevé	Elevé
S20	Moyen	Moyen	Elevé	Elevé
S21	Moyen	Faible	Elevé	Moyen
S22	Moyen	Faible	Moyen	Moyen
S23	Moyen	Faible	Faible	Faible
S24	Faible	Faible	Faible	Faible
S25	Faible	Faible	Faible	Faible

Échelle : Faible (= absence de risque), moyen (= à surveiller), élevé (= rechercher des foyers) et très élevé (= présence probable)

**Évaluation du risque :** malgré des températures fraîches (théoriquement peu favorables au mildiou), le risque semble en augmentation sensible (quelques pluies, humidité, températures fluctuantes mais douces).

### • Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*)

Depuis quelques semaines, sur environ 15 % des parcelles de suivi, on observe des symptômes de cladosporiose sur fruits.

Ces dégâts de faible intensité (moins de 5 % de la surface des fruits touchés) ont été présents sur certaines parcelles récoltées en chenilles et sous bâche. On note également des symptômes sur les premières parcelles de plein champ en cours de récolte.

La baisse des températures (en particulier les minimales) et la présence d'humidité sont favorables à cette maladie.



**Symptômes de cladosporiose sur fruits** (Crédit Photo : ACPEL)

**Évaluation du risque :** de faibles dégâts de cladosporiose sont observés sur fruits sur certaines parcelles de suivi. Les conditions actuelles plus fraîches (notamment les températures matinales et la présence d'un peu d'humidité) sont favorables à l'expression de ce champignon.

- **Bactériose (*Pseudomonas syringae* pv. *aptata*)**

Des symptômes de bactériose sont observés depuis une semaine. Cela concerne différents secteurs et particulièrement des parcelles à exposition fraîche (fréquence de 25 à 30 %, intensité de 10 à 15 %). Certaines variétés expriment plus cette maladie. Le climat actuel (pluies et températures minimales fraîches) est favorable au développement de cette maladie.



**Symptômes de bactériose sur feuilles**  
(Crédit Photo : ACEPEL)

**Évaluation du risque :** les températures fraîches matinales, couplées à une forte humidité, sont favorables à l'expression de ce bio-agresseur.

- **Fusariose (*Fusarium oxysporum* f. sp. *melonis*)**

En lien avec la baisse des températures, de nouveaux foyers de fusariose viennent d'être repérés.

Concernant les dégâts, ils restent encore relativement faibles : quelques plantes touchées (de 1 à 5 %), encore peu de mortalité de plantes. Toutefois, ces symptômes, présents sur l'ensemble du bassin, sont variables et plus au moins sévères selon la parcelle.

Les conditions climatiques de début juin n'ont pas facilité de bons enracinements. Par la suite, avec les températures élevées, les plantes fragilisées ont rapidement exprimé la maladie (forte sollicitation des plantes en eau et en éléments minéraux).

Avec la baisse des températures annoncée, le développement de cette maladie pourrait se poursuivre.



**Gommose caractéristique**  
(Crédit Photo : ACEPEL)

**Évaluation du risque :** le risque est plus ou moins présent en fonction de la parcelle (du nombre de cultures de melon, du choix variétal et de la conduite réalisée).

- **Verticilliose (*Verticillium dahliae*)**

Dans la continuité des précédents bulletins, sur plusieurs secteurs (en fonction de l'historique des parcelles, du type de terrain), des signalements d'affaiblissements de plantes sont signalés. L'expression est plus ou moins importante suivant les cas (de quelques plantes ici et là, à un secteur entier de parcelle). Ces symptômes ont été confirmés par des analyses (pour un secteur, via Isabelle DEVANT – CDA37).

Comme pour la fusariose, les conditions climatiques de début juin n'ont pas facilité de bons enracinements. Par la suite, avec les températures élevées, les plantes fragilisées ont rapidement exprimé la maladie (forte sollicitation des plantes en eau et en éléments minéraux).

Lien vers la fiche verticilliose (rappel de la biologie et des mesures à prendre) sur le [site EPHYTIA ICI](#).



**La verticilliose est une maladie vasculaire : bouchage des vaisseaux, puis absence d'alimentation des tiges** (Crédit photo 2019 : Isabelle DEVANT – CDA37)

**Évaluation du risque :** cette maladie est souvent liée à des parcelles et à des secteurs. Les conditions spécifiques de l'année conduisent à une accentuation des symptômes et à une visibilité assez inhabituelle sur plusieurs secteurs.

- **Oïdium (*Podosphaera xanthii* et *Golovinomyces cichoracearum*)**

A ce jour, nous n'avons pas de signalement de symptômes d'oïdium. A cette date, pour des variétés sensibles, il est important de resserrer l'observation.

**Evaluation du risque :** il est important de ne pas attendre une trop grande prolifération de ce champignon. Il faut être vigilant pour observer, dès leur apparition, les toutes premières taches.

## Ravageurs

- **Taupins (*Agriotes sordidus* et autres)**

Des dégâts de taupins sur fruits ont été signalés (actuellement, cela ne concerne que quelques parcelles en récolte).

A ce jour, nous n'avons peu de signalements. La fréquence et l'intensité des attaques sont faibles.



**Fruit perforé** (Crédit photo : ACEPL)

**Évaluation du risque :** en fonction des populations présentes (en lien avec l'historique de la parcelle), un risque peut exister localement.

## Autres problématiques

### • Virus

Il y a 3 semaines, un premier cas de virose avait été signalé. Depuis, d'autres cas nous ont été signalés. Les intensités sont généralement faibles. L'identification des virus en cause est en cours.

Ce n'est pas exclusif, mais dans de nombreux cas, les virus sont transmis suite à des piqûres de pucerons. Les pucerons sucent la sève en perçant les tissus végétaux ce qui, du fait de la toxicité de leur salive, déforme les feuilles. Ils sécrètent également du miellat, substance collante et sucrée, propice à la fumagine (champignon qui inhibe la photosynthèse).

Les pucerons sont les vecteurs les plus communs de nombreux phytovirus, provoquant des dommages irréversibles dès la transmission :

- Les virus persistants, plutôt rares, se transmettent par quelques espèces de pucerons bien spécifiques qui conservent longtemps leur pouvoir pathogène.
- Les virus non persistants, transmis et acquis par un grand nombre de pucerons ; ils sont transmissibles pour une durée limitée. Les plus connus sont : CMV (Cucumber Mosaic Virus), WMV (Watermelon Mosaic Virus), ZYMV (Zucchini Yellow Mosaic Virus).

Lien vers la fiche virus sur le [site EPHYTIA ICI](#).



**Fruit virosé**

(Crédit photo : Isabelle DEVANT - CDA37)

**Évaluation du risque :** en présence de pucerons (nombreux foyers en 2019), un risque existe dans de nombreuses parcelles. A surveiller.

### • Dégâts par les oiseaux (corbeaux) et par les rongeurs

A l'approche de la récolte et même sur des fruits verts, de nombreux signalements de perforations de fruits par les corbeaux ou de grignotages de fruits par les rongeurs (mulots,...) sont notés.

Dans de plus rares cas, des rongeurs ont provoqué la mort de plantes par la cassure du collet de la plante ; seules quelques plantes sont concernées par ce type de dégâts.

La situation est très variable suivant la localisation des parcelles.



**Coups de bec sur jeune fruit**

(Crédit photo : ACPEL)



**Dégâts de rongeurs**

# Notes nationales et informations

## • Abeilles

**Les abeilles butinent, protégeons les  
Respectez la réglementation « abeilles »  
et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles**



1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus :** téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le [site Ecophytopic ICI](#).

## • Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

*Bactrocera dorsalis* est pressentie pour être qualifiée d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en œuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

**Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.**

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche : [ICI](#).

- **Liste des produits de biocontrôle**

**La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour** : note de service DGAL/SDQSPV/2019-525, publiée le 12-07-2019 : [ICI](#)

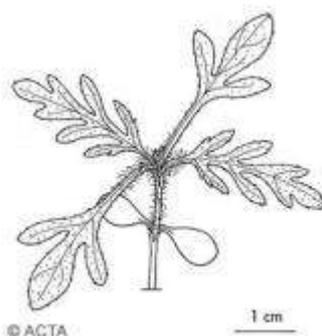
- **Ambroisie, une plante à surveiller**

**L'ambroisie à feuille d'armoise, plante dont le pollen est très allergisant, se développe dans certaines parcelles.**

(Vous êtes invités à signaler les foyers observés sur les sites <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV et <http://www.signalement-ambroisie.fr/> plateforme développée par le Ministère en charge de la santé).

Inféodée aux zones de remblais, elle peut également s'introduire dans les cultures par le biais des semences ou des engins de travaux agricoles. Elle se dissémine ensuite par les graines.

**Si vous êtes proches d'un site touché ou si vous étiez concerné l'an passé, surveillez vos parcelles.** Voici des illustrations de la plante au stade plantule pour vous aider à mieux la repérer en cette saison



### **Risques pour la population : un fort pouvoir allergisant**

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août-septembre).

Lutter en amont contre l'ambroisie, en priorité avant la floraison fin juillet.

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de routes, zones de chantier...).

La destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambroisie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

Pour plus d'informations, le lien [ICI](#)

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Melon – Edition Nord Nouvelle-Aquitaine**, sont réalisées par **l'ACPEL, les entreprises de production de melon (Soldive, Rouge-Gorge et Haut Poitou)**

*« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*